

ACTUALITÉS DU GROUPE ESA

SYNTHÈSE DE LA RENTRÉE 2009

Le programme Ingénieur

A l'ESA, 814 étudiants apprentis et stagiaires préparent, comme l'an dernier, le diplôme d'Ingénieur. Nous notons un recrutement réussi de 1^{re} année avec un plus fort taux de fidélisation. Il en résulte une hausse du niveau scolaire moyen à l'entrée avec 17 mentions très bien et 53 mentions bien au bac dans la promotion. Les filles représentent 55 % de l'effectif.

Les recrutements ont été globalement corrects pour la FESIA ; une déception cependant pour l'ESA car le nombre de candidats n'a pas évolué. Purpan recrute à nouveau de forts contingents. Pour les autres années les recrutements se maintiennent avec des effectifs voisins de ceux de l'an dernier. On déplore également une baisse d'attrait pour l'apprentissage.

Le programme EFA (Etrangers en Formation par Alternance) souffre de la conjoncture. Le nouveau groupe est constitué de 12 étudiants de sept nationalités pour trois entreprises. Une nouveauté est à signaler : c'est le lancement d'une pépinière d'étudiants internationaux. 8 excellents étudiants ont été sélectionnés et invités à venir à l'ESA.

Le programme Masters et Agricultrice

Dans les masters internationaux, 130 étudiants ont été accueillis. Ils sont répartis entre les différents masters Vintage, Food Identity, Agribusiness. Le master Juturna ouvre en janvier avec 6 étudiants. Il change de configuration

pour être associé à la formation ingénieur et offrir un nouveau domaine d'approfondissement à partir de septembre 2010.

Dans les masters de la FESIA, le Cheng MSc n'est pas reconduit. Eurama compte 11 jeunes et Agroécologie en compte 10. Tous ces masters internationaux permettent de recruter partout dans le monde. Il faut savoir que le recrutement pour les formations Bac+5 est confronté à une compétition internationale très forte dans laquelle de nombreuses universités sont impliquées. A Agricultrice, l'effectif global est en nette progression. Le recrutement est bon avec 48 étudiants auxquels s'ajoutent un groupe de 16 étudiants à Lille.

Le programme Licence et BTS

En Licence, le nombre d'étudiants est supérieur à l'an dernier, principalement en Productions végétales et en Conseil en élevage. S'y ajoutent les étudiants du parcours "European Engineer Degree".

En BTS, le recrutement est supérieur à l'an dernier, surtout en 1^{re} année. Même si un tassement est observé sur le plan national au niveau des recrutements des Bac+2, le Groupe ESA tire bien son épingle du jeu. Deux BTS en formation initiale (Technico-commercial et ACSE) marquent une forte progression. Par ailleurs, le parcours des formations BTS pour adultes a été modifié pour accueillir des effectifs plus réduits. 34 Bac professionnels s'ajoutent aux effectifs.

Le programme Formations

qualifiantes et entreprises concerne cette année 555 stagiaires pour près de 53 500 heures de formation dans un contexte économique difficile. La mise en synergie des compétences du Groupe ESA, enseignement à distance, secteur d'expertise, ingénierie pédagogique, le place en bonne position pour répondre aux appels d'offre.

Dans l'Apprentissage, le contexte régional et national est médiocre compte tenu de la réticence des entreprises en difficultés économiques à recruter des apprentis. Pourtant cette demande ne faiblit au groupe ESA. L'effectif de cette rentrée est en hausse principalement en BTS et Licence et moindre en Ingénieur. Le développement de l'apprentissage sera poursuivi si la Région autorise de nouvelles ouvertures, notamment le passage à trois ans de la formation Ingénieur, l'ouverture de licences par apprentissage et via le développement des antennes du CFA.

L'Enseignement à Distance a connu une nette progression de ses effectifs et compte 100 étudiants supplémentaires. Cette forme d'enseignement trouve régulièrement son public, très complémentaire des autres publics accueillis. Là encore, le savoir-faire de l'ESA en enseignement à distance combiné aux autres savoir-faire du Groupe, constitue un véritable atout pour répondre aux besoins des professionnels.

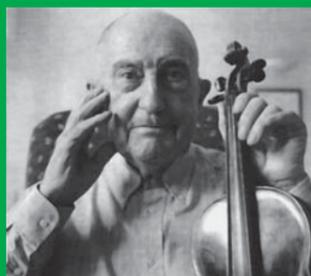
Nécrologie

Léon Marie**Berthomé**

est décédé le 26 janvier 2009. Pendant 30 ans, jusqu'en 1995, il a été conseiller municipal, puis adjoint au maire, du Poiré-sur-Vie. Le premier adjoint de la commune de cette



période, lui a rendu un émouvant hommage au nom de tous les élus, de tous les responsables et de tous les citoyens de sa commune. "Tu es un exemple de courage et de gaïté", s'est-il exprimé en s'adressant à lui, comme à un ami. "Tu nous donnes un bel exemple de foi et de fidélité". Il a parlé tour à tour d'un homme au service des autres, passionné et enthousiaste, cachant derrière ses lunettes, une grande compétence et une grande perspicacité. Un homme dévoué pour toutes les causes auxquelles il se consacrait. Un homme plein de sagesse, d'un calme impressionnant, sur qui on pouvait compter et qui a apporté une pierre importante au développement de sa commune et au rassemblement de sa communauté. Léon Marie Berthomé a toujours su cultiver l'acceptation mais sans résignation et au contraire, avec dynamisme, car il a toujours pratiqué cette grande vertu qu'est l'espérance.



André Rabiller nous a quittés à l'aube de ses 90 ans en juillet 2009. Producteur laitier, ancien président du Contrôle laitier et fondateur de l'école des Etablères à La Roche-sur-Yon, André Rabiller a également assumé simultanément, durant une dizaine d'années, plusieurs responsabilités associatives dont celle de président du conseil d'administration d'une association en charge de la gestion de l'Ecole d'agriculture des Etablères à La Roche-sur-Yon de 1973 à 1987. Il en a fait le récit dans un livre intitulé "Histoire d'une école, les Etablères". Il est aussi l'auteur d'un autre ouvrage "Itinéraire d'un bocain, des bords de la Vie aux bords du Jaunay" paru en 2005 où il relate sa longue expérience du monde rural. Très soucieux des autres, cet agriculteur de Saint-Julien-des-Landes aura marqué les esprits des personnes qui ont eu la chance de le côtoyer, de le croiser ou de travailler avec lui. Bon vivant, les yeux bleus malicieux et rieurs, André Rabiller était aussi connu pour ses qualités de violoniste. Ses amis et anciens collègues lui ont rendu hommage dans un article publié dans La Vendée Agricole.

Le Bulletin
DE L'ACTAGESA

La lettre d'information semestrielle des cadres et techniciens anciens du Groupe ESA

Janvier 10, n°22

Editorial

Retrouvez tous les articles complets et, plus encore, sur la rubrique ACTAGESA du site internet : <http://www.groupe-esa.com>

Sommaire

- PAGE 2 -

Visite de Ferti-Mauges

Visite des Moulins de l'Evre

- PAGE 3 -

BTS par apprentissage
Témoignage

Les BTS au sein du Groupe ESA

Résultats aux examens été 2009

- PAGE 4 -

Synthèse de la rentrée 2009

Inauguration des nouveaux locaux
du Groupe ESA

Nécrologie

Directeur de la publication :
Pierre-Marie Guichoux

Réalisation :

Pentacle

Correspondants :

Jean-Paul Blouin

Pierre Gantier

Jean Lipreau

Brice Marsollier

Bruno Salmon Legagneur

Après plus de dix années d'existence, il nous est apparu important de faire une analyse du fonctionnement de l'association ACTAGESA.

Une association, rappelons-le, créée le 8 juin 1996 par la signature des statuts et officialisée par sa parution au Journal Officiel du 1^{er} juillet de la même année. Une association reconnue par la suite par les instances du Groupe ESA et SEARA lors de l'assemblée générale du 29 mai 1999.

Convivialité, solidarité et information, ce sont les trois mots clés qui guident la réflexion et l'action de ses administrateurs. Des activités réalisées ou suivies qui font notre fierté notamment sur quatre points positifs :

- La reconnaissance des représentants de l'ACTAGESA au sein des instances du groupe ESA. Leurs interventions sont appréciées et prises en compte lors des discussions sur les orientations de l'ESA.

- L'importance des journées organisées avec succès durant toutes ces années, créant des liens entre les anciens

élèves, notamment autour des 75 ans du CERCA.

- La possibilité offerte aux administrateurs de présenter l'association aux futurs actifs à l'occasion de chaque sortie d'une promotion.
- La parution, format papier, du bulletin semestriel d'informations renvoyant à la lecture d'articles plus complets sur le site télématique.

Les liens entre générations et les promotions sont les objectifs prioritaires des administrateurs qui s'efforcent de proposer des services aux anciens, tels que l'annuaire et le service d'offres d'emplois télématiques. Mais, la réflexion menée depuis 10 ans sur l'utilisation de la base informatique interne Rabelais du groupe ESA n'a pu se concrétiser. Actuellement, de jeunes diplômés d'AGRICADRE préparent un nouveau projet de développement de ces services télématiques en concertation avec l'association d'anciens "Ingénieurs" et la direction de l'ESA.

Notre principal objectif, c'est de créer une véritable solidarité entre les

diplômés ou les formés du Groupe ESA, les Enseignants, les Elèves, afin de promouvoir fièrement l'identité spécifique des formations du Groupe ESA.

Rejoignez-nous, afin de mieux se connaître, échanger, s'entraider entre générations et partager ensemble des moments de convivialité.

Au nom de l'association ACTAGESA, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2010 et vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Cordialement,

Pierre-Marie Guichoux
Président de l'ACTAGESA.

A vos agendas

**JOURNEE CONVIVIALE
et Assemblée générale de l'ACTAGESA**

Le samedi 29 mai 2010 à Angers
(Région angevine et au sein du Groupe ESA)
Le programme de la journée est en préparation et vous sera communiqué prochainement.

N'oubliez pas

Rappel :

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2010 en nous renvoyant le bulletin d'adhésion joint au présent courrier ou en le téléchargeant sur le site internet : www.groupe-esa.com.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX
DU GROUPE ESA

Après un discours d'inauguration très suivi, Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire, et Christophe Béchu, président du Conseil général du Maine et Loire, ont officiellement inauguré les nouveaux locaux du groupe ESA en coupant symboliquement le ruban. Ils ont ensuite procédé à une visite des locaux, conduite et commentée par Frédéric Rolland, l'architecte ayant conçu le bâtiment de façade.



ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION

LA JOURNÉE CONVIVIALE du 25 septembre 2009

Cette rencontre, préparée par Jean-Paul Blouin, s'est déroulée par une belle journée ensoleillée d'automne. A son programme : la visite de deux entreprises et un déjeuner en commun.

Le premier rendez-vous de la journée était fixé à l'entreprise FERTI-MAUGES à Beaupréau où nous avons été accueillis par Monsieur Henri Mauget et son épouse autour d'un café brioche bien sympathique.

L'entreprise est une SARL familiale associant les frères Mauget, Benoît et Henri ainsi que l'épouse de ce dernier. FERTI-MAUGES a été créée en 1996 par les trois associés, précédemment exploitants agricoles en GAEC disposant d'un troupeau de 60 vaches laitières et de 200 truies avec engraissement partiel des porcelets. Mais la superficie de l'exploitation devenue insuffisante pour permettre le développement espéré par les familles, il a fallu que certains membres quittent le GAEC familial.

C'est ainsi que les frères Mauget ont saisi l'opportunité offerte par les lois de 1993 sur l'environnement, relatives au tri des déchets, pour créer une entreprise d'enlèvement des déchets végétaux pour les transformer en compost. Un compost qui, en raison de sa richesse en humus, se révèle être un excellent amendement pour les sols. Parallèlement, en 2005, ils ont lancé une autre activité, celle de la production

d'engrais organiques à partir de déjections animales. Une fois déshydratés à très haute température, ces déchets sont dépourvus de tout germe pathogène. Puis mélangés à du marc de raisin ou de la pulpe, ils constituent un excellent fertilisant organique et biologique. Ces deux produits élaborés, compost et fertilisant, ont facilement trouvé preneurs.

L'entreprise est soumise à une réglementation ajustée à la nomenclature et classée ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement). Elle est ainsi soumise à autorisation préfectorale et aux contrôles des la DSV et de la DDASS. Les activités sont réalisées selon deux filières distinctes mais sont soumises à un règlement commun sur la pesée de toutes les entrées et sorties sur le pont-bascule.

En ce qui concerne le compostage
L'enlèvement des végétaux est assuré par Ferti-Mauges et rémunéré par l'intercommunalité. Les végétaux, débarrassés des éléments indésirables, sont broyés, puis tamisés et mis en tas sur environ trois mètres de hauteur. Le lisier en provenance de l'élevage porcin voisin est épandu sur les tas de compost. Une opération bénéfique au compostage qui se réalise sur cinq mois environ. L'ensemble est brassé quatre ou cinq fois pour oxygénation. La température monte à 70°. L'amendement obtenu, épandu à raison de 40 tonnes/

ha, contribue à remonter sensiblement le taux d'humus et le pouvoir absorbant des sols. C'est l'entreprise qui achemine et épand directement le composte sur les parcelles des arboriculteurs, pépiniéristes ou horticulteurs demandeurs.

En ce qui concerne les fertilisants
Présentés en granulés, ils sont conditionnés en sacs de 500 kg (90 % de la production) et en sacs de 25 kg (10 %). L'activité est à considérer comme une prestation de Ferti-Mauges sur la phase fabrication seulement car l'entreprise n'intervient pas sur la distribution du produit. Le tonnage produit est confié à cinq distributeurs qui déterminent la composition du mélange répondant aux besoins de la clientèle.

"Une entreprise qui tourne bien", c'est le sentiment exprimé par le groupe suite à la visite. Un bel exemple de reconversion d'agriculteurs qui ont fait le choix de s'approprier un secteur porteur dans la filière environnement. La Sarl Ferti-Mauges répond aux directives actuelles préconisées et raisonnées de protection de l'environnement par le recyclage des déchets organiques. Un atout qui, conjugué à une bonne gestion, a donné envie aux visiteurs de souhaiter unanimement "bon vent" à ses dirigeants.

Jean Lipreau

Quelques repères

10 salariés à plein temps
10 000 tonnes de compost de végétaux produites annuellement
De vastes hangars abritant la mélangeuse, la presse pour granulation, le stockage, l'atelier
Un matériel motorisé impressionnant : broyeur à marteaux, tracto-pelle, tracteurs et remorques
En construction : un hangar pour supporter une installation photovoltaïque



PAUSE DÉJEUNER

Après une pause déjeuner à l'Auberge de la Croix de Pierre à Bégrolles-en-Mauges, le groupe a visité une deuxième entreprise, "Les Moulins de l'Evre", située à proximité.

Il s'agit d'une minoterie constituée par la fusion, il y a un peu plus de deux ans, de l'activité de deux minoteries familiales. Les Moulins de l'Evre font aujourd'hui partie du groupe Evelia, filiale de Terrena, qui regroupe huit moulins. Nous avons tout d'abord assisté à une présentation en salle de l'entreprise et de son fonctionnement. Deux bâtiments impressionnants ont été construits sur un site de 2,50 ha. Ils servent au stockage du blé, à la fabrication et au stockage des farines. Nous avons ensuite pu suivre minutieusement le parcours de la transformation du grain de blé en farine. Un parcours de 45 minutes.

Réception. Le blé arrive par camion semi-remorques à raison d'un camion toutes les dix minutes. Il est stocké dans des cellules de 500 à 1 000 tonnes. La capacité totale de stockage est de 5 000 tonnes.

Nettoyage. Une opération qui consiste à extraire de la matière première brute tous les

corps étrangers présents (pierres, ferrailles, insectes), soit environ 2 % d'impuretés.

Brossage. Les grains de blé sont débarrassés de la poussière qui les entoure.

Mouillage. Le blé est imbibé d'eau, suivi d'un temps de pause de 24 heures.

Mouture. Une étape qui consiste à brosser le blé une deuxième fois.

Broyage. Le blé est enfin broyé par dosettes de 50 kg. Les grains tombent sur deux cylindres en rotation qui réduisent le blé en farine. 22 passages sont nécessaires afin d'obtenir la finesse de farine souhaitée. L'enveloppe du grain est récupérée séparément. Elle sera destinée à l'alimentation animale.

Stockage. La farine est alors stockée dans

20 cellules de 65 tonnes chacune. Elle sera ensachée ou vendue en vrac : 20 % vers la boulangerie artisanale et 80 % vers la boulangerie industrielle.

Les participants ont été impressionnés par la taille des bâtiments et des machines ainsi que par le bruit omniprésent. La découverte du procédé de fabrication de la farine les a captivés. Ils ont aussi fortement apprécié l'accueil qui leur a été réservé par Monsieur Sauvestre et son équipe. Ils n'ont pas hésité, en effet, à leur ouvrir largement les portes de l'entreprise. La visite a été jugée intéressante par tout le groupe.

Jean-Paul Blouin

ACTAGESA
Association des cadres
et des techniciens anciens
du Groupe ESA

55 rue Rabelais BP 30748
49007 ANGERS cedex 01

Joseph LEROY
rj.leroy@neuf.fr
Tél. 02 54 43 22 50

ACTUALITÉS DES ÉTUDIANTS

UN BTSA PAR APPRENTISSAGE — Témoignage

Brice Marsollier, titulaire d'un BTSa préparé par apprentissage est installé en maraîchage en Mayenne depuis 2 ans. Il nous retrace son parcours

"J'ai 27 ans. Avant de m'installer, j'ai suivi plusieurs formations en horticulture. Tout d'abord, la préparation d'un BEPA, puis d'un BAC PRO en productions florales. Puis je me suis tourné vers l'apprentissage pour préparer à l'ESA un BTS techniques commerciales en végétaux d'ornement. Le cursus en alternance m'a donné de l'expérience et je répète tout le temps aux stagiaires que je reçois que "la technique s'apprend sur le terrain". Le début de la formation a été un peu difficile, car le groupe d'élèves était très hétérogène en terme de niveau scolaire. Les formateurs ont tout fait pour que cela se passe bien.

La formation a débuté par une semaine de jeux de rôle en commerce. Cela a facilité les contacts dans les groupes et permis de créer des relations. Il m'a fallu quelques semaines pour bien m'adapter à l'alternance. Tantôt en entreprise (Froger Fleurs) où le travail ne manquait jamais

et tantôt à l'école où m'attendaient mes cours et mes dossiers. Et le temps passe très vite.

Mon BTS en poche, j'ai été embauché dans l'entreprise d'accueil pour mon apprentissage. J'y suis resté deux ans et j'y ai acquis une solide expérience. Tout cela grâce à ma formation.

Mais j'ai toujours eu pour objectif de m'installer à mon compte, sans pour autant me fixer sur une production donnée. J'ai alors décidé de faire un stage de 6 mois dans une entreprise maraîchère et je suis parti pour l'île de la Réunion chez un producteur de tomates hors-sol. Suite à ce stage, j'ai été embauché pour une période supplémentaire de 6 mois de façon à parfaire mes connaissances. Cette année à la Réunion a provoqué le déclic et j'ai alors décidé de m'installer sur une exploitation maraîchère, soit seul, soit en association. Je me suis inscrit au répertoire d'installations sur plusieurs départements. Après étude de plusieurs propositions, j'ai enfin trouvé celle qui me convenait ainsi qu'à mon épouse. Il nous a fallu quatre mois de négociation et de constitution de dossiers administratifs

avant que je ne puisse reprendre cette exploitation avec une période d'une année de parrainage par les cédants.

Cela fait maintenant deux ans que je suis installé à Renazé en Mayenne sur une exploitation de 6 hectares dont un hectare couvert (serres en verre et tunnels). Je travaille avec trois salariés, un saisonnier et un apprenti en BAC Pro de l'ESA.

L'activité de l'exploitation est diversifiée : En maraîchage : tous les produits de saison, principalement la tomate hors-sol sur 2 500 m² ainsi que les plants de légumes.

En horticulture : les plantes à massifs de printemps et automne ainsi que les plantes en pots (chrysanthèmes et cinéraires).

La commercialisation se fait, soit en vente directe sur l'exploitation, soit sur les marchés (2 par semaine), ou encore en vente en gros auprès des grandes surfaces, supérettes, restaurateurs, ...

Le travail est très varié en fonction des productions et les salariés apprécient".



Brice Marsollier, dans sa serre de tomates, avec une jeune stagiaire russe.

Les différents BTSa dispensés au groupe ESA

Ils concernent environ 950 étudiants pour l'année 2009-2010

Formation initiale (FI)
130 étudiants
2 BTS ACSE - TC (Technico-commercial)

Formation Continue (FC)
7 stagiaires
2 BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation) et TC

Enseignement à distance (EAD)
environ 400 stagiaires
4 BTS ACSE - AP - Horti et GPN (Gestion et protection de la nature)
3 BAC Pro + 3 BEPA 110 stagiaires

Formation par apprentissage Agrilia (FA) 50 apprentis
2 BTS ACSE et Productions animales

Formation par apprentissage CFA groupe ESA (FA)
350 apprentis
6 BTS TC en 2 ans - TC en 1 an
TV (Technologies du végétal) en 2 ans - TV en 1 an
AP (Aménagements paysagers) en 20 ans - AP en 1 an
Horti (Productions horticoles)
+ BAC Pro horticoles

Résultats aux examens été 2009

Master Vintage	86,67 %
Master Jutuma	100,00 %
Master International Agribusiness	100,00 %
Master Agricadre Etudiant	89,66 %
Master Agricadre Adulte	100,00 %
Master Agricadre EAD	63,64 %
Licences	75,21 %
Tous BTS	85,27 %
Dont Etudiants BTS	89,83 %
Dont Apprentis BTS	84,80 %
Dont Adultes BTS	75,00 %
CERCA	61,21 %